

APPEL A PROJETS (AAP)
« Développement solidaire » 2024
FICHE PROJET

- Candidature pour l'appel à projets du 4 mars 2024**
- ou
- Candidature pour l'appel à projets du 10 juin 2024**

Merci de compléter toutes les rubriques et de répondre à toutes les questions

NOM DU PORTEUR DE PROJET			
ASSOCIATION YOBALEMA			
INTITULE DU PROJET :			
DJIGUENOU TAY PHASE 2			
OBJECTIFS DU PROJET			
Objectif(s) général (aux) : <i>A quel(s) objectif(s) de développement le projet contribue-t-il ?</i>			
Les objectifs généraux de ce projet sont de contribuer aux objectifs de développement durable suivants : ODD n°2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD n°3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien être à tous les âges ODD n°5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD n°12 : Etablir des modes de consommation et de production durables et de participer à la politique agricole du Sénégal, en particulier s'inscrire dans le Plan Sénégal Emergent (2024-2028) phase III			
Objectif(s) spécifique(s) : <i>Quel(s) but(s) spécifique(s), qui contribue(nt) aux objectifs globaux, se donne le projet ?</i>			
Développement Potager intégrant la création d'un jardin botanique Renforcement du potager existant par l'accroissement de sa production, dans la continuité du projet initial Djiguenou Tay, avec ajout de plantes aromatiques et médicinales			
Transformation des produits cultivés Valorisation des produits traditionnels comme l'hibiscus par sa transformation : préparation de jus, confitures, pâtes de fruits,...			
Autonomie financière Accroissement des revenus des femmes par la commercialisation des produits transformés et l'accroissement de la rentabilité de l'exploitation			
DATES DU PROJET			
<input type="checkbox"/> Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/> Poursuite d'un projet			
Date de début de projet	JANVIER 2024	Date de fin de projet	JANVIER 2026
BUDGET PREVISIONNEL / SUBVENTION DEMANDEE			
<i>Attention : les montants doivent être identiques à ceux figurant sur le budget prévisionnel</i>			
Budget prévisionnel global : 109548 €		Subvention demandée : 54774 €	
LOCALISATION DU PROJET <i>(joindre une carte)</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - Sur un ou plusieurs territoires définis d'un même pays éligible à l'APD ; - Sur un ou plusieurs territoires de plusieurs pays éligibles à l'APD ; - <u>En multi-pays</u>, associant au moins un pays éligible à l'APD et des pays non-éligible à l'APD (pays européens notamment). 			

Pays	SENEGAL
Région Département	DAKAR
Province	RUFISQUE
Commune(s) / Village(s)	YENE KELLE

CONDITIONS DE SECURITE
pour des actions sur des territoires classés en **ZONE ROUGE**
par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Merci de joindre une note de sécurité à la fiche projet qui décrira en détail la circulation des biens et des personnes, les flux financiers, les contacts et consignes obtenus auprès des autorités françaises (ambassade, consulat) du pays concerné.

Tout déplacement de ressortissants français dans les zones classées rouge de sécurité pour les autorités françaises sont interdits.

Les candidats ayant des déplacements sur d'autres zones devront quant à eux, **s'inscrire sur le portail « fil d'Ariane »**.

Dans tous les cas, la Région Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de ne pas soutenir un projet si elle estime que des conditions de sécurité suffisantes pour la réalisation des actions prévues dans le cadre du projet.

Cette région est située en dehors des zones rouge ou orange. Il n'y a donc pas de règles de sécurité particulières.

Cependant, nous sommes vigilants sur la situation politique actuelle du Sénégal. Lors des évènements passés, Kelle étant un village situé à plus 45 km de Dakar, enclavé sur la petite côte, il n'y avait eu aucun débordement et aucune manifestation. Les femmes ont continué leur activité comme à l'accoutumée.

Nous prévoyons de redoubler de vigilance et de rester en communication permanente sur ce point avec nos partenaires locaux. Nous prendrons les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous.

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET (10/15 lignes)

Dans la continuité du projet Djiguenou Tay, nous souhaitons développer prioritairement le potager afin d'augmenter sa rentabilité financière et permettre aux femmes d'accéder à des revenus supplémentaires.

Une unité de transformation des produits issus du jardin comme la fleur d'hibiscus (bissap) avec la préparation de jus, confitures, pâtes de fruits, sera développée. Pour cela, nous intégrerons un technicien spécialisé, qualifié pour renforcer l'accompagnement apporté aux femmes.

La commercialisation de ces produits nécessitera l'ouverture d'un espace de vente sans emballage au sein du village, et sera générateur de revenus supplémentaires, et contribuera ainsi à leur autonomie.

Dans une 2eme phase, la création d'un jardin botanique est prévu pour produire des plantes médicinales afin d'améliorer la santé des populations par les plantes. Les savoirs ancestraux seront remis en avant afin de dispenser une médecine traditionnelle, déjà développée par l'hôpital Keur Massar de Dakar, avec qui nous prévoyons un partenariat. Ce jardin pourra ainsi devenir un lieu pédagogique en lien avec les écoles de la région.

L'association Yobalema renouvelle son soutien auprès du collectif des femmes de Kelle pour avancer ensemble avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et tous les partenaires. Cette dynamique transformatrice de vie s'inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, et répond au Plan Sénégal Emergent 2024/2028.

CONTEXTE DU PROJET

1. *Quelle est la situation géographique, économique, sociale et environnementale du territoire sur lequel doit se dérouler le projet présenté ?*
2. *A quelle(s) problématique(s) et à quels besoins locaux le projet répond ?*
3. *Expliquer la cohérence et la complémentarité du projet avec les politiques locales, départementales, régionales voire nationales. Les autorités locales sont-elles impliquées ?*
4. *Indiquer si d'autres projets de développement ont eu lieu ou sont en cours sur la zone et comment votre projet les prend en compte.*
5. *Un diagnostic préalable a-t-il été réalisé ? Si oui par qui et quand ? Si non pourquoi ?*

Le projet se situe dans la commune de Kelle, à environ 45 km au sud de Dakar, Sénégal. La population de Kelle est une population majoritairement dépendante de la ressource halieutique (pêcheries traditionnelles) et de l'agriculture. La dégradation des ressources marines et terrestres a aggravé l'insécurité alimentaire des habitants, déjà vulnérables en raison d'un développement local limité et d'une pauvreté qui touche 80% de la population. Dans les années 1990, les femmes de pêcheurs de Kelle avaient développé un potager afin de diversifier leurs activités et avoir de nouvelles sources alimentaires et de revenus, la culture principale était alors le bissap. Toutefois, en raison de l'exode des populations et du manque de moyens financiers pour l'achat de matériel agricole, cette activité a été arrêtée. Les familles du village ne vivaient plus que des revenus de la pêche, pratiquée uniquement par les hommes, et le produit a commencé à se raréfier en raison de la surpêche, et a quasiment disparu ces dernières années. Cela a contribué à rendre les familles plus vulnérables, à accroître la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Face à ce constat, et à la raréfaction des produits frais sur les marchés locaux, donc à l'augmentation de leurs prix d'achat, un collectif de femmes s'est créé à Kelle, Djiguenou Tay, sous la forme d'un GIE, avec pour objectif de recréer un jardin potager géré en permaculture, pour leur procurer davantage d'autonomie et de ressources alimentaires.

Dans le cadre du projet Djiguenou Tay, le collectif de femmes a demandé à l'Association Yobalema de les accompagner dans la création et le développement de ce potager. En effet, Khady Sarr, fondatrice de l'association Yobalema est native du village et en lien permanent avec ces femmes, toutes des amies d'enfance. Ayant déjà une expérience de projets solidaires et associatifs, portés par l'association, déployés en France et au Sénégal, cette structure est donc bien placée pour connaître les enjeux et les conditions de fonctionnement.

Pour cela, l'association s'est appuyée sur le Plan Sénégal Emergent 2035 qui soutient les micros-fermes agricoles en faveur de la souveraineté alimentaire, ainsi que sur le plan alimentaire de Rufisque écrit par le GRDR, (ONG française qui œuvre en faveur du développement en Afrique de l'ouest). Ce plan alimentaire territorial se structure en plusieurs axes majeurs dont un est de sécuriser, accompagner et soutenir les exploitations agricoles familiales afin d'assurer l'accès à une alimentation de qualité et de proximité dans les familles du territoire et en milieu scolaire.

Le diagnostic de ce projet s'appuie sur : le bilan technique et qualitatif du projet initial, résultats déposés à la Région Nouvelle Aquitaine en fin de financement de la 1ère phase ; des besoins actuels des habitants et du désir des femmes de pérenniser les actions engagées ; ainsi que sur les études réalisées dans le cadre du Plan Sénégal Emergent Phase III 2024/2028.

De 2020 à 2023, la 1ère phase du projet de ce potager collectif, qui correspondait aux ODD n° 2, 5, 12 et 13, a permis de créer : un espace au sein du village, de donner l'accès à la terre aux femmes, d'initier leur autonomie par la formation et les échanges interculturels.

Ce poumon vert au cœur du village de Kelle est un espace pédagogique pour tous, et particulièrement pour les écoles. L'éducation à l'environnement et à l'agroécologie constitue un atout majeur pour cette population de pêcheurs. L'association Yobalema continue son élan envers cette initiative prometteuse d'une meilleure qualité de vie.

Suite au bilan très qualitatif de la première phase de ce projet, et toujours en lien avec les ODD, l'association souhaite pérenniser son soutien et son accompagnement auprès des femmes dans ces actions. En effet, la sécurité alimentaire constitue un enjeu majeur et joue un rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté, impactant la santé, l'éducation des populations et leur capacité à travailler.

La poursuite de notre projet est en lien avec les ODD n°2, 5 et 12 et avec le Plan Sénégal Emergent PSE Phase III 2024/2028, page 46 :

« Relativement à la participation des femmes à la vie économique (accès aux terres agricoles, accès aux entrants, aux équipements agricoles et aux services financiers), le Sénégal a enregistré des avancées significatives. La poursuite des efforts d'inclusion des femmes permettrait de réduire la disparité relative au marché du travail qui s'est établie, en 2021, à 36,4%. »

Nous souhaitons donc développer la production du potager, et sa rentabilité financière, avec l'intégration de personnel qualifié pour renforcer l'accompagnement apporté aux femmes.

Une unité de transformation des produits issus du jardin comme la fleur d'hibiscus (bissap) avec la préparation de jus, confitures, pâtes de fruits, ... est intégrée dans cette 2ème phase du projet. Un jardin botanique sera également créé avec l'intégration de plantes médicinales parmi les espèces végétales ajoutées, et deviendra à moyen terme un lieu pédagogique en lien avec les écoles des villages alentours.

La commercialisation de ces produits nécessitera l'ouverture d'un espace de vente sans emballage au sein du village, en générant des revenus supplémentaires.

La mairie de Yenne et les autorités locales nous soutiennent depuis le début du projet, nous accompagnent dans les démarches nécessaires, facilitent les démarches administratives et les autorisations obligatoires.

La pérennité du projet à long terme est de contribuer à améliorer la Santé et le bien être des habitants tel que le prévoit le PSE Phase III, page 57 : « L'Indice de Développement humain (IDH) passerait de 0,51 en 2021 à 0,61 en 2028 et la pauvreté baisserait de 37,8% en 2019 à 30,2% en 2028 »

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

*A quels objectifs de développement durable (ODD) répond votre projet ?
(à cocher)*

ODD n°1 - Pas de pauvreté

ODD n°2 - Faim « Zéro »

ODD n°3 - Bonne santé et bien-être

ODD n°4 - Éducation de qualité

ODD n°10 - Inégalités réduites

ODD n°11 - Villes et communautés durables

ODD n°12 - Consommation et production responsables

X ODD n°5 - Égalité entre les sexes

- ODD n°6 - Eau propre et assainissement
- ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD n°8 - Travail décent et croissance économique
- ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure

ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques

- ODD n°14 - Vie aquatique
- ODD n°15 - Vie terrestre
- ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces
- ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

NEOTERRA

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/neo-terra-la-feuille-de-route-de-la-transition-environnementale-et-climatique#687>

Est-ce que votre projet participe à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de NéoTerra (ex : traitement de déchets, préservation de la biodiversité, préservation de la ressource en eau, sanctuarisation des terres agricoles et forestières...) ? Si oui, comment ?

Les éléments du projet en relation avec certaines des ambitions de Neo Terra :

L'engagement citoyen = engagement citoyen des adhérent.e.s et du collectif des bénévoles de l'association Yobalema en France ; engagement du collectif des femmes de Kelle au Sénégal, des habitants du village de façon intergénérationnelle

La transition agro écologique = développement du potager existant en permaculture et création d'un nouveau jardin botanique

La préservation de la biodiversité = utilisation de techniques anciennes et bio (compostage des déchets de produits végétaux et halieutiques, non utilisation de produits chimiques, prise en compte de l'environnement local et des éléments météorologiques locaux (vents, pluies récupérées) pour favoriser la pousse et préserver, enrichir la qualité de la terre

La sanctuarisation des terres agricoles et forestières = les 2 espaces cultivés contribuent à la conservation de terres agricoles dans un environnement où la pression immobilière s'est renforcée depuis l'aménagement du nouvel aéroport à moins de 50 km.

PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET

ce ne sont ni des prestataires ni des co-financeurs

Partenaires techniques à l'étranger	
Présentation du partenaire Préciser pour chaque partenaire le nom de l'organisme, le nom du responsable, les domaines d'intervention, les activités)	Rôle dans le projet
GIE Djiguenou Tay – Kelle – Responsable : Maïmouna Ndiaye – Mala Samb Collectivité territoriale Direction de la Gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE) Contact : M. Niokhor NDOUR Ferme école d'Agro-écologie de Kaydara (Fatik) Sénégal Contact : Khalifa Dialo – Berta Gielge Fatoumata Soumaré Maximilien Pouye – Bachirou Gueye Ethnobotaniste – Hopital Keur Massar	Coordinatrices du réseau de femmes de Kelle (GIE). Personnes relais qui supervisent les activités du potager depuis la phase initiale en 2019. Accompagnement sur la gestion de la ressource en eau Perfectionnement des techniques de culture en agroécologie Formation de transformation des produits cultivés en produits consommables Accompagnement sur les techniques de culture, conseil sur le choix des plantes et achat de plantes médicinales

Partenaires techniques en France	
Présentation du partenaire Préciser pour chaque partenaire le nom de l'organisme, le nom du responsable, les domaines d'intervention, les activités)	Rôle dans le projet
SoCoopération Plateforme de la Nouvelle Aquitaine dédiée à la coopération et la solidarité internationale Contact : Aurélie Godin IFAID Institut de formation sur la gestion de projets de solidarité internationale et locale Contact : Ana Mendez	Accompagnement et encadrement dans le montage et la gestion du projet Accompagnement du projet

ORIGINE DU OU DES PARTENARIATS TECHNIQUES

1. *Décrivez quand et comment vous avez connu votre (vos) partenaire(s) local (aux) principal (aux) à l'étranger.*
2. *Est-il formalisé par une convention ou autre document ?*
3. *Avez-vous déjà conduit des projets ensemble ?*

Le GIE Djiguenou Tay est un collectif qui implique une vingtaine de femmes d'un village de pêcheurs, Kelle, village qui vivait autrefois essentiellement des ressources halieutiques. La surpêche et son industrialisation a contribué à la raréfaction des poissons et crustacés, augmenté la pauvreté des familles, et les décès des hommes du village devant partir plus loin et plus longtemps, ce qui était beaucoup plus

dangereux. Elles ont donc souhaité trouver d'autres moyens de subsistance et de revenus financiers, et ont demandé en 2019 à l'association Yobalema de les accompagner dans la mise en place d'un jardin potager qu'elles cultiveraient pour nourrir leurs familles et vendre les fruits et légumes en surnombre. Le bilan de ce projet initial est positif. Elles ont tenu leurs engagements, se sont investies au quotidien, et ont ainsi pu améliorer leur alimentation et celle de leurs familles. Cependant, elles dégagent encore trop peu de revenus des ventes des produits cultivés par manque de quantités et de diversités suffisantes dans le choix des plants. Il est donc nécessaire désormais, dans cette 2eme phase du projet, de procéder à une structuration plus productive et commerciale, augmenter le rendement du potager afin d'en dégager des revenus substantiels pour chacune des participantes. Un jardin botanique, avec de nombreuses plantes médicinales, sera également créé pour diversifier la production et répondre à un besoin de meilleure santé par les plantes. Cela contribue ainsi à les rendre autonomes sur le plan alimentaire mais aussi financier. Le partenariat avec le GIE Djiguenou Tay de Kelle a démarré lors de cette 1ere phase du projet initial débuté en 2019, il s'agit là d'une continuité pour développer, renforcer le potager et augmenter sa productivité. Une convention avait été signée et sera renouvelée.

MODALITES DU OU DES PARTENARIATS TECHNIQUES

1. *Quelles sont les modalités de fonctionnement de votre partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?*
2. *En quoi la réalisation du projet est-elle conçue sur un mode de collaboration, de partage d'expertise, de réciprocité des échanges (quelle est ou a été la place des partenaires techniques (dans la construction budgétaire, dans le choix des indicateurs, le suivi post projet...)) ?*
3. *Avez-vous prévu lors de la réalisation du projet un reversement de la subvention régionale à un partenaire local ? si oui, quel est-il ? et joindre la convention*

La base de fonctionnement du projet, initial et actuel, est un échange coopératif systématique pour toutes les propositions d'actions, de décisions, entre les membres de l'Association Yobalema en France et le collectif des femmes au Sénégal, le GIE Djiguenou Tay. Initialement, le GIE a participé au choix de l'emplacement du terrain destiné au potager, a pris contact avec les propriétaires et les administrations pour toutes les démarches foncières et légales, accompagnée par la mairie de Yenne au Sénégal. Elles ont également choisi les plants et ont souhaité être accompagnée par un expert sénégalais ainsi que par l'association, pour apprendre à cultiver en permaculture, dans le respect de la biodiversité, pour un travail et une production durables. Dans cette continuité, les équipes en France se chargent d'organiser des événements pour récolter des fonds par le biais de la vente de plantes et produits cultivés au potager (par ex. fleur d'hibiscus séchée, jus de bissap), de vêtements et artisanat lors de festivals, manifestations culturelles. Les adhérent.e.s de l'association participent également au chantier d'entretien et de développement du potager lors de séjours au Sénégal (environ 15 personnes 2 à 3 fois/an) et partagent ainsi des moments de vie avec les familles de Kelle bénéficiaires du projet, découvrent les traditions et habitudes de vie de chacun. L'association Yobalema mettra à disposition lors de ces chantiers participatifs des professionnels spécialistes de pratiques sportives douces afin de sensibiliser les femmes aux bonnes postures de travail, avec pour objectif de maintenir les corps en bonne santé. Des CSI seront également accueillis, comme en 2023 dans le cadre d'un échange de compétences lors de la mission d'un agent de Bordeaux Métropole, qui, depuis, s'investit comme bénévole à Bordeaux, pour continuer à intervenir sur le projet. Un contact régulier perdure avec envoi de photos des produits récoltés tout au long de la saison, ainsi que des bilans d'étape et un récapitulatif des dépenses et des recettes. Le GIE participe également à établir les modalités de développement du jardin, à l'organisation à mettre en place pour augmenter sa rentabilité et continuer d'impliquer les bénéficiaires. Elles sont en charge de faire établir les devis et de négocier les tarifs des petits travaux et achats de matériel nécessaire à cette 2eme phase. En parallèle, l'équipe en France se charge de co-construire le budget et de les accompagner dans la gestion et le suivi de ce budget, pour intégrer les notions de gestion de compte d'exploitation, de Chiffre d'Affaires, de Bénéfice, Redistribution, Investissements...

Le GIE Djiguenou Tay enverra des comptes rendu avec les données chiffrées des actions entreprises et les taux d'atteinte des objectifs. Des points réguliers en visioconférence seront organisés entre la France et le Sénégal.

COMPETENCES ET EXPERIENCES DES ACTEURS

1. *En quoi le projet présenté correspond-il à vos compétences et à celles de vos partenaires ?*
2. *Comment allez-vous pallier les compétences manquantes éventuelles ?*
3. *Avez-vous suivi des formations spécifiques ou avez-vous bénéficié d'un accompagnement par So Coopération ou autres ?*

Khady Sarr : native du village de Kelle lieu du projet, connaît les familles du village, les coutumes d'Afrique et les traditions, et maîtrise parfaitement le wolof. Installée à Bordeaux depuis plus de 20ans, artiste et citoyenne engagée, elle fait le lien permanent avec le village et les femmes du projet. A déjà porté et coordonné le projet initial sur le cycle 2019/2023

Maïmouna Ndiaye et Mala Samb sont les coordonnatrices du projet au Sénégal depuis 2016. Elles gèrent les échanges entre la France et le Sénégal, servent de relais auprès du groupe de femmes à Kelle, maintiennent le lien, la motivation et l'implication de chacune. Elles encadrent l'équipe au global.

Le GIE Djiguenou Tay est déjà formé en agroécologie et permaculture. Il a été accompagné par un ingénieur de l'INRA durant toute la vie du projet initial. Autonome et impliqué dans la gestion et le développement du potager depuis sa création.

Christel Bousquet : est déjà intervenue au potager dans le cadre d'un CSI en 2023, dans l'accompagnement des femmes pour la culture du potager et son développement. A une expérience de contrôleur de gestion et a continué à s'investir comme bénévole depuis son retour.

Carine Sabourdin est Chargée de projet, connaît les différentes étapes et la mécanique de la gestion de projet et a déjà participé au développement du potager lors d'un précédent voyage.

Laurence Quillateau a managé des équipes pluriculturelles en France et à l'international, géré des budgets, développé des structures et va intégrer la formation de Coordinatrice de Projet de Solidarité Internationale et Locale à l'IFAID. A également participé au potager lors du projet précédent.

SoCoopération et l'IFAID accompagnent l'association tout le long du projet, de son montage, aux bilans de point d'étape pour la cohérence et la conformité, jusqu'à la rédaction du bilan de fin de cycle.

Le centre d'Agroécologie de Kaydara représenté par le formateur Khalifa Diallo est reconnu pour son expertise agricole. Nous ferons également appels à des experts de l'agroécologie et de l'herboristerie comme Fatoumata Soumaré, Berta Gielge, Bachirou Gueye, ethnobotaniste, les cultivateurs de l'hôpital Keur Massar, sanctuaire de 7 hectares, situé en banlieue de Dakar où sont cultivées 250 variétés de plantes africaines dotées d'exceptionnelles vertus thérapeutiques.

DETAILS DU PROJET

Résultats attendus	Actions/activités prévues	Moyens humains, matériels, techniques nécessaires	Rôles du porteur et de ses partenaires dans l'action	Indicateurs de résultats quantitatifs et/ou qualitatifs
<p>Développement du potager avec création dynamique et pérenne d'un jardin botanique</p> <p>Maitrise des techniques agroécologiques</p> <p>Acquisition de connaissances en botanique et herboristerie</p>	<p>Culture pour augmentation de la surface de production maraichère et diversification</p> <p>Perfectionnement en techniques agroécologiques</p> <p>Formation et plantation de plantes aromatiques et médicinales</p>	<p>Embauche d'un technicien spécialiste et de 2 femmes du collectif à temps complet Maïmouna Ndiaye et Mala Samb Matériel de semis, de bouturage, pépinière, plantation, récolte et production de graines</p> <p>1 formateur spécialiste des techniques agroécologiques</p> <p>1 formateur sur la culture de plantes médicinales</p>	<p>Yobalema et GIE = co-financement de l'embauche d'un technicien et des femmes salariées</p> <p>GIE = Financement achat matériel et graines</p> <p>Formateur = accompagnement et formation des nouvelles techniques</p> <p>Technicien = Reporting hebdo et mensuel des actions/plantations</p> <p>Yobalema et GIE = Gestion et suivi du budget et de l'administratif</p>	<p>Augmentation de la quantité récoltée par rapport à l'année précédente de 50% la 1ere année et 70% la 2eme</p> <p>Objectif de former 100% des femmes en perfectionnement des techniques agroécologiques</p> <p>Mise en place d'un suivi comptable mensuel</p>
<p>Transformation des produits cultivés</p> <p>Acquisition de connaissances en transformation de végétaux</p>	<p>Transformation de la fleur d'hibiscus, et d'autres cultures, en produits immédiatement consommables (jus, confitures, pâtes de fruits, ...)</p> <p>Formation sur la transformation des produits cultivés en articles consommables</p>	<p>Achat du dispositif de transformation des produits et de matériel de cuisson</p> <p>1 formateur techniques de transformation</p>	<p>Yobalema = Financement formation</p> <p>GIE = transformation et fabrication du produit fini avec vente des produits</p> <p>GIE = Démarchage de lieux de ventes</p> <p>GIE = reporting des quantités produites et quantités vendues</p>	<p>Augmentation du Chiffre d'Affaires annuel de 30% la 1ere année et 50% la 2eme</p> <p>Mise en place d'un suivi comptable des achats et des ventes</p>
<p>Autonomie financière</p>	<p>Vente des produits cultivés et des produits transformés</p> <p>Formation et accompagnement aux techniques de gestion de budget et de commercialisation</p>	<p>Identification de points de vente</p> <p>Accompagnement par les membres de Yobalema</p>	<p>Yobalema = accompagnement GIE dans la gestion comptable</p> <p>GIE = suivi comptable quotidienne via un registre de saisie consultable</p>	<p>Prévision de créer 3 points de vente : le potager ; une boutique dans le village ; 3 marchés de la zone communale</p> <p>Objectif de redistribuer 40% des bénéfices à 100% des femmes la 1ere année et 60% la 2eme</p>

CALENDRIER DU PROJET (chronogramme) 12 mois minimum - 36 mois maximum

Modèle de présentation de calendrier d'actions à adapter à votre projet :

→ indiquer dans la colonne « activités », les différentes étapes ou actions clés de votre projet

→ indiquer dans la colonne « mois », les noms des mois et l'année. Ex : novembre 2024 / décembre 2025 / janvier 2026 ; ...

→ colorer la/les période(s) prévisionnelle(s) de réalisation pour chaque activité

Chronogramme		janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	
Activité																											
1	Préparation des sols, désherbage, nettoyage après saison des pluies, préparation compost																										
2	Repiquage, plantation semis, arrosage, entretien																										
3	Bilans d'étape																										
4	Perfectionnement en techniques d'agroécologie																										
5	Formation en botanique et plantes médicinales																										
6	Récoltes																										
7	Formation et accompagnement sur la transformation des produits (jus, confitures, pâtes de fruits, ...)																										
8	Vente des produits cultivés et transformés																										
9	Bilan projet																										

BENEFICIAIRES DU PROJET

Bénéficiaires à l'étranger

Bénéficiaires directs

- Quels sont les bénéficiaires directs visés par le projet ?
Le collectif de femmes GIE Djiguenou Tay
- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont attendus sur ces bénéficiaires ?
Maîtrise de la culture agro écologique de plantes maraichères et médicinales, augmentation des revenus et du niveau de vie pour une autonomie alimentaire et financière
Amélioration de la santé par des pratiques sportives douces, une meilleure alimentation et des soins phytothérapeutiques
- Nombre de personnes ou de familles => Environ 100
- Nombre de femmes => 20
- Nombre de jeunes => environ 80

Bénéficiaires indirects

- Quels sont les bénéficiaires indirects touchés par le projet ?
Les habitants et les enfants du village et des alentours
- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont envisagés sur ces bénéficiaires ?
Sensibilisation à une alimentation saine, retour à une médecine traditionnelle par les plantes
Education à l'écologie, à la protection de la biodiversité, à la production agricole
- Nombre de personnes ou de familles => environ 3000 (la communauté rurale de Yène compte 30000 habitants, on se base sur 10% lors de manifestations diverses)
- Nombre de femmes => environ 300
- Nombre de jeunes => environ 900

Bénéficiaires en France

Bénéficiaires directs

- Quels sont les bénéficiaires directs visés par le projet ?
Membres de l'association Yobalema
Public sensibilisé lors des événements organisés par l'association. Education citoyenne. Sensibilisation à une agriculture et une alimentation durable, aux soins par les plantes
- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont attendus sur ces bénéficiaires ?
Sensibilisation à la protection et au respect de l'environnement et développement d'un esprit de solidarité
- Nombre de personnes ou de familles => environ 400
- Nombre de femmes => environ 100
- Nombre de jeunes ? => environ 200

Bénéficiaires indirects

- Quels sont les bénéficiaires indirects touchés par le projet ?
Entourage proche et cercle relationnel des bénéficiaires directs
Publics des manifestations
- Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont envisagés sur ces bénéficiaires ?
Prise de conscience de la nécessité de comportements respectueux envers la nature
Initiation aux changements de consommation
Développement de la solidarité
- Nombre de personnes ou de familles => environ 2000 (festivaliers, réseaux sociaux)
- Nombre de femmes => environ 1000
- Nombre de jeunes => environ 500

VIABILITE DU PROJET ET PERENNITE DES ACTIONS

1. *A quelles conditions les résultats de projet sont-ils viables ?*
2. *Comment allez-vous vous assurer de la pérennité de ces résultats après la fin du projet ?*
3. *En quoi votre action favorisera l'autonomie des bénéficiaires et leur appropriation des résultats du projet ?*

Cette 2ème phase de projet fait suite à un premier, déjà abouti, avec un bilan technique et qualitatif très positif, dont le cycle s'étendait de 2019 à 2023. L'implication des bénéficiaires est déjà avérée et ce sont elles qui sont en demande d'accompagnement pour le développer, afin de le pérenniser durablement et en faire vivre plusieurs familles sur les générations à venir.

L'embauche d'un permanent spécialiste, ayant une expérience professionnelle démontrée dans le développement d'autres jardins cultivés en agroécologie, sera salarié à temps complet du GIE. La pérennité de son emploi ainsi que l'augmentation de la rentabilité de l'espace cultivé dépendra de la qualité des tâches accomplies par ce salarié et celles des femmes du Djiguenou Tay.

Il sera également chargé de former les femmes sur la rentabilité financière d'une exploitation agricole, de tracer et contrôler le nombre de plants achetés, leurs couts, le nombre de plants vendus et le Chiffre d'Affaires généré.

Des comptes rendu et des points mensuels permettront de suivre l'évolution et le taux d'atteinte des objectifs. Ces actions ne pourront qu'être poursuivies de façon autonome à la fin de ce 2ème cycle car il s'agit d'un besoin vital pour les familles des bénéficiaires. Seule la pérennité de ce projet les fera sortir de la précarité et leur donnera des revenus fixes et une autonomie financière et alimentaire. A plus long terme, les jeunes du village seront intégrés dans ce travail du potager afin de les former à l'agroécologie et de les initier à la reprise de l'entretien et de la culture de ce jardin. Cette action globale lutte plus largement contre l'exode rural et les tentations à l'immigration clandestine, phénomène très récurrent chez les populations de pêcheurs. Des VSI compléteront cet accompagnement et des actions d'ECSI seront déployées, en collaboration avec des étudiants de Dakar, de Bordeaux, en faveur des jeunes du village.

SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. *Comment organisez-vous, en lien avec les différentes parties prenantes, le suivi du projet ? Décrivez précisément le dispositif de suivi.*
2. *Comment avez-vous prévu d'évaluer votre projet ? Décrivez brièvement le dispositif d'évaluation, la méthode, les moyens et les outils utilisés.*

Un suivi mensuel orienté opérationnel et un point trimestriel orienté stratégique seront assurés. Nous souhaitons privilégier l'responsabilité et l'autonomie dans le pilotage du projet. Ainsi Yobalema assurera un rôle et une posture de coopération, de soutien, de facilitation et de décision concertée au besoin. Des comptes rendus mensuels seront établis par le GIE à destination de l'association Yobalema pour un suivi en commun, selon les indicateurs suivants : comptage du nombre de plants, du nombre de récoltes, du nombre de produits vendus de façon hebdomadaire, comptabilisation du nombre de personnes formées, suivi de l'évolution hebdomadaire et mensuelle des recettes obtenues à partir des ventes effectuées

Le technicien qui sera embauché par le GIE tiendra un registre comptable des achats/dépenses et archivera les factures.

Des points en visioconférence trimestriels entre le GIE et l'association serviront de point d'étape et de prise de décisions et/ou d'actions correctives si nécessaire.

Des questionnaires et bilans de satisfaction seront les outils quantitatifs et qualitatifs qui permettront de mesurer périodiquement

l'adhérence aux objectifs des actions déployées. Les méthodes utilisées seront un mix de plusieurs approches adaptées aux parties prenantes : témoignages, sondages, calculs de ratio, ... L'ensemble de ces données sera archivée et disponible à des fins de suivi du projet, de consultation ou d'évaluations.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION DU PROJET EN NOUVELLE-AQUITAINE

1. *Quelles actions d'information, de communication autour du projet avez-vous prévu de réaliser en Nouvelle-Aquitaine ? Préciser pour chaque action : sa nature, la date et le lieu de réalisation, les outils et supports utilisés, les publics visés.*
2. *Avez-vous référencé votre projet sur le site de « So Coopération » (lien sur le règlement de l'appel à projets) ?*

Exposition photos et récolte de fonds lors de participations à divers festivals de la région Aquitaine entre juin et septembre de chaque année

Engagement pris lors de la précédente phase avec la Maison éco-citoyenne de Bordeaux, d'une présentation de l'évolution du projet prévu en septembre 2024 lors de l'évènement Le Grand Sabar de Bordeaux, à l'occasion de l'anniversaire des 15 ans du voyage artistique, culturel et solidaire au Sénégal

Sensibilisation dans des écoles métropolitaines (discussions en cours avec certaines municipalités pour l'année scolaire 2024/2025)

Réalisation d'une vidéo montrant la vie du village de Kelle, de ses habitants, des participations des bordelais.e.s au jardin et l'évolution des plantations.

Evénement bordelais « Elles en scènes » organisée par l'association Yobalema depuis 2018 pour l'autofinancement et la promotion du projet Djiguenou Tay prévu fin juin lors du spectacle de fin d'année de l'association

Création d'une Newsletter trimestrielle à destination des adhérent.e.s et partenaires de l'association à Bordeaux

L'association Yobalema est adhérente depuis 2018, et référencée sur le portail de So Coopération.

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET/OU D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN NOUVELLE-AQUITAINE

- *Quelles actions de sensibilisation et/ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) avez-vous prévu de réaliser en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre spécifique de ce projet ? quels messages d'ECSI voulez-vous faire passer auprès de la population néo-aquitaine à travers ces actions ?*
- *Préciser pour chaque action : sa nature, la date et le lieu de réalisation, les outils et supports utilisés, les publics visés, les résultats attendus, les outils et méthodes d'évaluation de ces résultats.*

L'association Yobalema est membre du collectif des solidarités et participe à Bordeaux au Festival « Alimentterre » chaque année. La projection de films documentaires retraçant le projet et promouvant une agriculture et une alimentation durable y est programmée.

Présence également de l'association avec présentation du projet dans le Festival des Solidarités à Bordeaux en novembre de chaque année : exposition photo, conférences sur la solidarité internationale (au national, plus de 3000 animations et plus de 150000 participants)

La prochaine édition des festivals Le Grand Sabar, Elles en scène, et la participation à d'autres comme le Reggae Sunska en 2024 et 2025, réuniront plusieurs acteurs associatifs œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale et proposeront des ateliers et des conférences.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

MERCI DE TELECHARGER ET COMPLETER LE FORMULAIRE SOUS FORMAT EXCEL JOINT.

N'oubliez pas de dater et signer également le budget prévisionnel

ATTENTION :

La subvention du Conseil régional est attribuée sur la base du budget prévisionnel global. **Pour obtenir la totalité de la subvention**, les dépenses réalisées devront être au moins égales au budget prévisionnel global. Il est donc important de ne pas surévaluer le budget prévisionnel ;

- ✓ Veillez à **respecter les règles budgétaires** explicitées dans le règlement de l'appel à projets.
- ✓ Veillez à **détailler les modes de calculs** de vos dépenses ;
- ✓ Votre budget prévisionnel doit être présenté **en équilibre** : le total des dépenses doit être égal au total des recettes.
- ✓ Seules sont **éligibles** les dépenses réalisées **à partir du 01 janvier 2024**

Date : le 4 mars 2024

Signature (nom prénom qualité) :

Laurence QUILLATEAU
Association YOBALEMA
Trésorière



APPEL A PROJETS (AAP) « Développement solidaire » 2024 CADRE LOGIQUE

(Obligatoire pour les projets dont le coût total est > ou = à 60 000 € TTC)

	Logique d'intervention	IOV (indicateurs objectivement vérifiables)	Sources de vérification	Conditions (hypothèses)
Objectifs globaux	Autonomisation des femmes par le biais des ODD et du Plan Sénégal Emergeant Phase III 2024-2028 Autosuffisance alimentaire atteint à 100% grâce aux récoltes obtenues et aux ventes de produits par le GIE.	Objectif de 80% de femmes participantes à la culture du potager et à la transformation des produits Objectif de 20% de femmes obligées de travailler en complément du potager	Registre d'émergences quotidiens tenu par le GIE Plan Sénégal Emergeant Phase III – 2024/2028 (https://www.finances.gouv.sn/app/uploads/PSE-PAP-3-2024-2028.pdf)	Conditions climatiques identiques : en cas de sécheresse avérée, le développement du potager prendrait du retard. Conditions politiques et sociales stables : le projet pourrait être suspendu si des manifestations se déroulaient dans le village
Objectifs spécifiques	Développement Potager Accroissement de sa rentabilité et création d'un jardin botanique Transformation des produits cultivés Préparation de jus, confitures, pâtes de fruits,... Autonomie financière Accroissement des revenus des femmes par la vente des produits transformés	Doublement du nombre de plants ajoutés par rapport à l'année précédente Doublement de la surface cultivée Objectif = 100% de personnes formées à la transformation et à la botanique Comparaison des dépenses / recettes par rapport à l'année précédente. Objectif atteint quand le bénéfice généré permet de rémunérer 100% des femmes	Comptage quotidien et saisie des données sur un registre consultable à tout moment par le GIE (ex. : fichier Excel, cahier de registre) du nombre de plants, nombre de récoltes, nombre de ventes et Chiffre d'Affaires généré Compte rendu mensuel avec compilation des données Suivi comptable des sommes versées aux bénéficiaires	Maintien d'une bonne santé des femmes et de l'implication de chacune des bénéficiaires Pouvoir d'achat des clients
Résultats attendus	Le jardin est une exploitation rentable et fonctionne en autonomie Les femmes augmentent leurs connaissances dans les techniques d'agroécologie et de transformation des produits cultivés Les femmes améliorent leur santé grâce à l'augmentation de leur niveau de vie et leur alimentation	Suivi du compte d'exploitation, du chiffre d'affaires et des bénéfices Questionnaire de fin de formation avec validation des connaissances par les formateurs pour 80% des femmes Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires sur la baisse des besoins en soins médicaux	Compilation quotidienne des données chiffrées et rapport comptable mensuel établi par le GIE, accompagné par l'association Compte rendu des formateurs Recueil et saisie des données en début de cycle puis tous les 6 mois	Maintien des conditions climatiques et sociales
Activités	<i>Quelles sont les activités-clefs à mettre en œuvre pour produire les résultats attendus ?</i> Préparer les sols, réaliser les semis et les plantations Formations en transformation des produits cultivés et en botanique Sourcing des lieux de vente	Moyens <i>Résumé des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des activités</i> Doublement de la surface agricole Diversification des espèces de végétaux Partenariat avec plusieurs formateurs spécialisés Embauches de 3 salariés permanents	Coûts <i>Résumé des coûts du projet et de leur nature</i> Achat de graines, plants = 3500€ Achat d'outillage et matériel agricole = 9000€ Achat de matériel de transformation = 42560€ Formations = 13000€ Charges de personnels = 13560€ Frais de transports = 13040€ Prestations de services diverses = 14888€ COÛT TOTAL PROJET = 109548 €	Finalisation de l'achat de terrain en cours par l'association Obtention des subventions Forage de puits supplémentaire pour avoir les quantités en eau nécessaires aux cultures